

Apprendre à faire sa déclaration telePAC

Objectifs

Apprendre à réaliser sa déclaration telePAC et devenir autonome. Connaître les différents volets de la déclaration pour en comprendre les liens logiques et appréhender des modalités de suivi de dossiers.

Enjeux

Dans le cadre de leur activité de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de devenir autonomes dans leur déclaration telePAC.

Pré-requis

être à l'aise avec l'informatique, avoir un numéro de pacage

Contenu

Appréhender l'environnement de telePAC

- Apprendre à créer le compte
- Apprendre à consulter des données personnelles
- Maîtriser les fonctionnalités de telePAC
- Apprendre à réaliser la cartographie de l'exploitation
- Savoir localiser des îlots
- Savoir localiser et identifier des parcelles
- Apprendre à faire les déclarations de surfaces
- Savoir déclarer des cultures
- Savoir faire les demandes d'aides liées aux surfaces exploitées
- Apprendre à s'identifier
- Savoir renseigner les coordonnées et informations générales
- Savoir saisir les formulaires
- Bilan de la session

Dates, lieux et intervenants

24 avr 2014

09:30 - 17:30 (7hrs)

6 rue filandière

34800 Clermont l'H

Perrine FABER TV, (expériences : instructrice PAC DDA 05, formatrice téléPAC FDSEA 05, instructrice MAE et formatrice CNASEA Guadeloupe)

Financier(s)



Fonds social européen



vivea

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 14/04/2014

Tarifs

Adhérent 49€

Plus de renseignements

Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage

lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800

Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

Fax. 04 67 96 41 06

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :